

ACTE D'ENGAGEMENT

N° D'IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE

--	--	--	--	--	--	--	--

Maître de l'Ouvrage :

COMMUNE DE LEZIGNAN LA CEBE – Mairie – Rue de la Mairie (-34120-)

Objet du marché :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DES TEMPLIERS

Date du marché :

Montant du marché TTC :

Imputation :

Case réservée au nantissement

Le Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Maître d'œuvre :

Cabinet d'Etudes CETUR INGENIERIE
Parc Club – Bâtiment B – 166, Rue Maurice Béjart – 34 500 BEZIERS

Comptable public assignataire des paiements :

Le Percepteur

Procédure adaptée passée en application de l'article 27 du Décret 2016-36 du 25 mars 2016

ARTICLE 1 –CONTRACTANT (S)

Je soussigné, (Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique)

Nom :

Prénom :

Domicilié à :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domicilié à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés:

.....

Code APE :

Nous soussignés, (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 1

Nom :

Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domicilié à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés:

.....

Code APE :

Nous soussignés, (Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement)

Cotraitant 2

Nom :

Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

.....

Domicilié à :

Agissant pour le nom et le compte de la Société :

.....

Domicilié à :

N° d'identité SIRET :

N° d'inscription SIREN :

N° d'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés:

.....

Code APE :

Après avoir :

- Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- Produits les documents, certificats, attestations et déclarations demandées ;

m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 48 du Décret 2016-36 du 25 mars 2016 ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article 9-5 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 48 du Décret 2016-36 du 25 mars 2016 ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article 9-5 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2- PRIX

2-1 – L'évaluation de l'ensemble des travaux telle qu'elle résulte de la décomposition du prix global et forfaitaire fournie est de :

- ◆ Montant (Hors options) H.TEuros
- ◆ T.V.A. 20%Euros
- ◆ Montant T.T.CEuros

Somme en toutes lettres :

.....

.....

2-2 – Sous-traitance :

Il est envisagé de sous-traiter avec paiement direct les prestations aux titulaires et pour les montants figurant au tableau ci-après (montant maximal pouvant être présenté en nantissement par les intéressés)

Nature de la prestation	Montant de la prestation T.V.A. incluse	Sous-traitant devant exécuter la prestation

En conséquence, le montant maximal de la créance qui pourra être présentée en nantissement par l'entrepreneur mandataire est de :

La ou les entreprises ci-après désignées :

refuse de percevoir l'avance

ne refuse pas de percevoir l'avance

(L', les) entreprise (s) soussignée(s) affirme(nt) sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à leurs torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 45 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Mention(s) manuscrite(s)

« Lu et approuvé »

A

Fait en un seul exemplaire

, le

Signature(s) du ou des entrepreneurs (s)

ARTICLE 6 – APPROBATION DU MARCHÉ

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A , le

Le Pouvoir Adjudicateur